Consultation sur les enquêtes concernant les personnes handicapées

Rapport

Préparé par la
Direction générale de la recherche appliquée
Groupe de la politique stratégique
Développement des ressources humaines Canada

Mars 2000

■

Imprimé/Printed 2000
ISBN : 0-662-84732-6
N° de cat./Cat. No. MP RH64-1/2000F

Si vous avez des questions concernant les documents publiés par la Direction générale de la recherche appliquée, veuillez communiquer avec :

Service des publications
Direction générale de la recherche appliquée
Politique stratégique
Développement des ressources humaines Canada
165, rue Hôtel de Ville, Phase II, 7e étage
Hull (Québec) Canada
K1A 0J2

Téléphone : (819) 994-3304
Télécopieur : (819) 953-9077
Courriel : research@spg.org
http://www.hrdc-drhc.gc.ca/dgra

Table des matières

Sommaire 5

Introduction 7

Section 1 : Questionnaire de consultation 9

1.1 Méthodologie 9

1.2 Thèmes 10

1.3 Sujets 13

1.4 Population visée et outil d'enquête 18

1.5 Niveau d'agrégation 19

1.6 Autres questions 20

Section 2 : Réunions dans le cadre du processus de consultation 23

Conclusions 26

Annexe A : Liste des répondants 27

Annexe B : Liste des sujets par thème 31

Annexe C : Sujets choisis le plus souvent comme étant les plus importants par l'ensemble des répondants 33

Annexe D : Sujets choisis le plus souvent comme étant les moins importants par l'ensemble des répondants 35

101-00598/

Sommaire

De façon générale, les répondants ont formulé des commentaires très positifs à propos de la nécessité de renseignements portant sur toutes les questions abordées dans le cadre applicable à l'initiative *À l'unisson : Une approche canadienne concernant les personnes handicapées*. Ce cadre repose sur le principe transcendant de la citoyenneté à part entière et sur les trois éléments constitutifs d'une citoyenneté à part entière, c'est-à-dire les aides aux personnes handicapées, l'emploi et le revenu. Ces trois éléments et la citoyenneté à part entière constituent les quatre thèmes abordés dans le questionnaire de consultation. Certaines questions d'intérêt ont été jugées relativement plus importantes que d'autres.

- Les renseignements à propos des aides aux personnes handicapées et de l'emploi avaient plus de chances d'être considérés comme des renseignements «essentiels» et de se voir attribuer une priorité plus élevée que les renseignements à propos du revenu et de la citoyenneté.

- Les besoins invoqués le plus souvent en matière de renseignements à propos des aides aux personnes handicapées sont les renseignements concernant 1) les aides formelles et informelles, 2) les besoins non comblés et 3) le coût des aides aux personnes handicapées.

- Pour ce qui est de l'emploi, les renseignements demandés le plus souvent visaient : 1) les obstacles à l'emploi; 2) le lien entre les aides aux personnes handicapées et l'emploi; 3) l'éducation, la formation et l'alphabétisation; 4) la dynamique de participation à la main-d'œuvre active; 5) la transition de l'école au travail.

- Les besoins en matière de renseignements portaient principalement sur 1) les ressources financières et le coût de l'incapacité, 2) les niveaux et la mobilité du revenu des personnes handicapées, et 3) les sources de revenu et le mouvement entre les sources de revenu chez les personnes handicapées.

- Les besoins en matière de renseignements identifiés le plus souvent en ce qui a trait à la citoyenneté à part entière étaient 1) les obstacles à l'accès aux programmes et services génériques et les conséquences de ces obstacles, 2) les obstacles à la pleine participation des personnes handicapées, fondés sur les attitudes et 3) le logement et le transport.

- Un plus grand nombre de répondants estiment qu'il est très important d'obtenir des renseignements à propos de la population d'âge actif dans le cadre de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA). Cependant, de nombreux groupes et ministères gouvernementaux estiment tout aussi important d'obtenir des renseignements à propos des enfants, des personnes âgées et des résidents d'établissements de santé. La question portait sur la façon de recueillir des données à propos des enfants, des personnes handicapées et des résidents d'établissements de santé, par l'intermédiaire de l'ESLA ou de tout autre outil d'enquête. Les consultations suivantes organisées avec Statistique Canada ont permis de constater qu'il ne serait pas possible de recourir à d'autres outils d'enquête.

- La plupart des répondants considèrent que les données provinciales sont nécessaires. Une proportion relativement moins grande de répondants ont besoin de données nationales ou régionales. Les données jugées les moins nécessaires sont celles qui visent une région métropolitaine de recensement.

- Les réponses écrites ont permis de déterminer d'autres renseignements nécessaires qui ne sont pas abordés dans le questionnaire de consultation, notamment les transitions de l'enfance à l'âge adulte.

- Les séances de consultation ont permis de prendre conscience de la nécessité de déterminer l'incidence d'un handicap physique ou mental dans certains contextes précis, notamment au travail, à l'école, à la maison et dans la collectivité.

- L'absence de renseignements à propos de l'incidence de la présence d'enfants handicapés au sein de la famille est considérée comme une lacune importante, tout comme la nécessité d'obtenir plus de renseignements à propos des enfants de santé fragile et des enfants à risque.

Introduction

Le présent rapport résume les résultats d'une vaste consultation effectuée par les Études sur la sécurité du revenu et le développement social de la Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) à propos de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA) devant être réalisée par Statistique Canada en 2001. Le nouveau questionnaire représente un volet d'un large plan de recherche sur les personnes handicapées. DRHC voulait faire en sorte que l'ESLA de 2001 tienne compte, dans la mesure du possible, des commentaires des utilisateurs. Le processus de consultation comportait deux volets, soit : 1) un questionnaire écrit et 2) des séances de discussion organisées à l'échelle nationale avec des groupes représentant des personnes handicapées. Statistique Canada a pris part aux deux volets.

Le premier volet a pris la forme d'un questionnaire et de documentation[1] à propos de l'ESLA, distribués à des groupes de consommateurs, des provinces-territoires, d'autres ministères fédéraux, des chercheurs, des universitaires et des employeurs (voir l'annexe A). Le matériel était également offert sous d'autres formes.

Le questionnaire de consultation était fondé sur le cadre élaboré aux fins de l'initiative *À l'unisson : Une approche canadienne concernant les personnes handicapées*, par les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des services sociaux. Le document cadre est un schéma directeur pour la promotion de l'intégration des personnes handicapées au Canada. La «citoyenneté à part entière» est le principe transcendant et désigne la pleine participation des personnes handicapées à tous les aspects de la vie au Canada. Trois composantes interreliées ont été identifiées en ce qui a trait à la pleine citoyenneté, soit : les aides aux personnes handicapées, le revenu et l'emploi. Les aides aux personnes handicapées désignent toute la gamme des produits, services et mesures visant à aider une personne à vaquer à ses activités quotidiennes. L'emploi permet d'assurer l'indépendance financière et exige l'accès à l'éducation, à la formation et au monde du travail. Le «revenu» tient compte du fait que les personnes handicapées

[1] La trousse de documentation renfermait des exemplaires des questionnaires destinés aux adultes et aux enfants dans le cadre de l'ESLA de 1991, une liste des variables, des renseignements de base à propos de l'ESLA, un cadre conceptuel pour l'ESLA de 2001 et une enveloppe-réponse.

ne sont pas nécessairement capables de subvenir à leurs besoins, en tout ou en partie, et qu'une aide financière peut s'avérer nécessaire.

Le document de consultation renferme des questions à propos de chacun des trois éléments constitutifs. En outre, la «citoyenneté à part entière» est utilisée pour évaluer les obstacles et les barrières dans d'autres domaines, notamment les transports, le logement, l'apprentissage, la technologie et le bénévolat, qui sont également importants pour les utilisateurs des données de l'ESLA. L'emploi, le revenu et la citoyenneté à part entière des personnes handicapées constituent les quatre thèmes sur lesquels repose le questionnaire de consultation.

Les répondants ont été priés d'indiquer l'importance d'obtenir des renseignements à propos de chacun de ces quatre thèmes, ainsi que la priorité accordée dans chaque cas. Chaque thème a ensuite été divisé en sujets et on a demandé aux répondants d'indiquer l'importance et la priorité accordées à chaque sujet. Cet exercice visait à déterminer l'importance relative de divers sujets. En outre, le document renfermait des questions à propos du niveau de renseignements nécessaires et de l'étendue de l'enquête. Les répondants avaient l'occasion de faire part de leurs commentaires et de soulever des questions non abordées dans le questionnaire.

La deuxième partie du processus de consultation a pris la forme de rencontres avec des groupes de personnes handicapées à l'échelle nationale. DRHC et Statistique Canada ont rencontré des groupes et des experts dans le domaine. Tout comme dans le cas du premier volet, l'objectif visait à déterminer les principaux besoins des utilisateurs en matière de renseignements et à permettre aux intervenants d'échanger leurs connaissances et leur expérience.

Il faut faire preuve de circonspection pour interpréter les constatations étant donné que les groupes ne sont pas tous représentés équitablement parmi les répondants. En outre, même si les résultats montrent que certains renseignements sont plus importants que d'autres, les utilisateurs ont besoin de renseignements à propos de toutes les questions soulevées.

DRHC et Statistique Canada poursuivront leurs consultations individuelles et collectives tout au long de la phase d'élaboration du contenu de l'ESLA de 2001.

Section 1 : Questionnaire de consultation

1.1 Méthodologie

Au total, 292 trousses de consultation ont été envoyées par la poste. Après avoir reçu des demandes de trousses supplémentaires, Développement des ressources humaines Canada (DRHC) en a envoyé une vingtaine d'autres. Certains organismes ont photocopié le questionnaire et l'ont distribué à d'autres organismes. DRHC n'a aucun moyen de savoir combien de questionnaires ont été distribués de cette façon. La date limite fixée initialement pour répondre au questionnaire a été repoussée pour faire en sorte que tout le monde ait suffisamment de temps. Un rappel a été envoyé aux personnes et organismes figurant sur la liste de distribution initiale. Au total, 126 questionnaires ont été retournés[2].

Tableau 1 : Taux de réponse par organisme

Genres d'organisme	Réponses
Groupes de consommateurs	28
Gouvernements provinciaux-territoriaux	28
Ministères fédéraux	28
Chercheurs/universitaires	10
Secteur privé	8
Municipalités/régions sanitaires	5
Autres	19
Total	***126***

Dans les cas où plusieurs questionnaires ont été envoyés à un même organisme, il est souvent arrivé qu'un seul questionnaire soit retourné. Ainsi, certains ministères fédéraux et groupes de consommateurs ont procédé à une vaste consultation auprès de leurs employés et de leurs membres et rempli un seul questionnaire. Pour ces raisons, il est relativement difficile d'établir un taux de réponse. Malgré tout, on évalue celui-ci à 41 % environ.

[2] Voir l'annexe A pour obtenir une liste de tous les répondants, c'est-à-dire ceux qui ont rempli le questionnaire, ceux qui ont rédigé des lettres et ceux qui ont formulé des commentaires par écrit.

Un vaste gamme de groupes de consommateurs représentant différents groupes d'âge et différents genres de personnes handicapées ont pris part au processus de consultation. Les groupes qui se penchent expressément sur les questions d'intérêt liées aux enfants et aux personnes âgées sont minoritaires et l'interprétation des résultats devrait tenir compte de ce facteur. Sur les 28 réponses de ministères fédéraux, un peu plus de la moitié (54 %) provenaient de Développement des ressources humaines Canada[3] alors que les autres provenaient d'autres ministères fédéraux. Neuf provinces et deux territoires ont également retourné une réponse. La catégorie des «autres» est une catégorie résiduelle choisie par les répondants eux-mêmes. L'analyse porte sur les constatations de tous les répondants et fait état des résultats dans le cas des principaux groupes, c'est-à-dire les groupes de consommateurs, les gouvernements provinciaux-territoriaux et les ministères fédéraux.

1.2 Thèmes

Les répondants étaient priés d'indiquer dans quelle mesure ils ont besoin de renseignements à propos des quatre thèmes. Ils devaient attribuer une cote pour indiquer la nécessité des renseignements requis en ce qui a trait à chaque thème, puis établir l'ordre de priorité en fonction de l'importance des quatre thèmes. À cet égard, ils devaient utiliser une échelle de cotation numérique en cinq points pour déterminer dans quelle mesure les renseignements sont nécessaires. La cote 1 visait les renseignements «non nécessaires», alors que la cote 5 visait les renseignements «essentiels». Une cote 4 ou 5 indiquait des renseignements nécessaires.

Mesure dans laquelle les données sont nécessaires à propos de chaque thème

Les constatations montrent que les renseignements à propos de chacun des quatre thèmes, soit les aides aux personnes handicapées, l'emploi, le revenu et la citoyenneté à part entière, sont nécessaires. Cependant, lorsqu'on examine de plus près les réponses ayant reçu la cote la plus élevée, on constate que les renseignements à propos des aides aux personnes handicapées et de l'emploi sont plus susceptibles d'être considérés comme des renseignements «essentiels» que le

[3] DRHC = 16 questionnaires; autres ministères fédéraux = 12 questionnaires.

revenu et la citoyenneté à part entière. Le graphique ci-après indique les résultats selon le genre d'organisme (graphique 1).

Graphique 1 : Proportion de répondants choissisant chaque thème comme étant «essentiel»

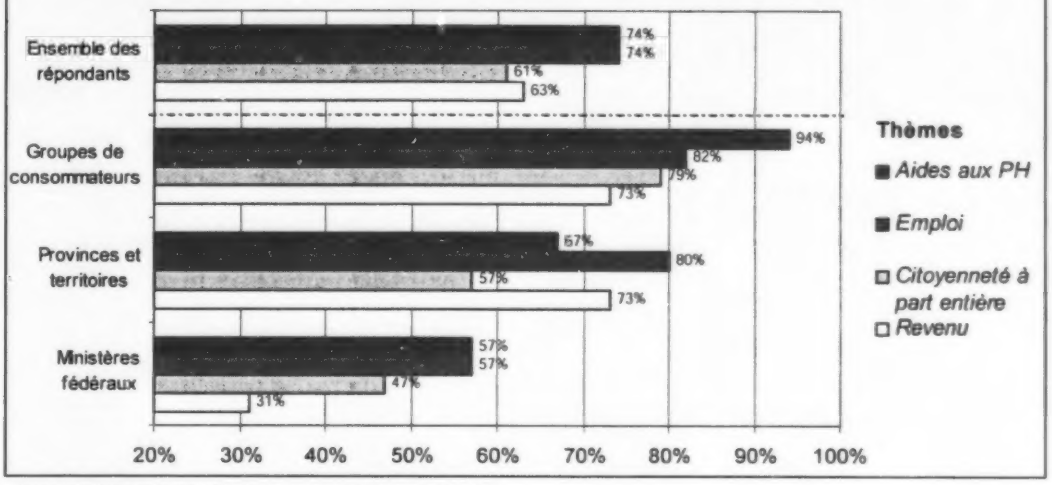

Note : L'abréviation PH désigne les personnes handicapées.

Les comparaisons entre les trois principaux groupes de répondants, c'est-à-dire les groupes de consommateurs, les provinces-territoires et les ministères fédéraux, montrent que les groupes de consommateurs ont plus tendance que les autres répondants à considérer les renseignements à propos des aides aux personnes handicapées comme des renseignements extrêmement importants. En effet, la majorité des répondants faisant partie d'un groupe de consommateurs (94 %) ont attribué la cote 5 aux aides aux personnes handicapées (le reste des répondants, c'est-à-dire 6 %, ont attribué la cote 4). Les mêmes répondants ont attribué une cote légèrement moins élevée aux renseignements sur l'emploi, le revenu et la citoyenneté à part entière. En revanche, une proportion très élevée de provinces et de territoires considèrent les renseignements sur l'emploi et le revenu comme des renseignements «essentiels». Un plus grand nombre de ministères fédéraux considèrent les renseignements à propos des aides aux personnes handicapées et de l'emploi comme des renseignements «essentiels» comparativement aux deux autres thèmes. Une proportion moins élevée de répondants fédéraux considèrent les renseignements sur la citoyenneté à part entière et le revenu comme des renseignements

«essentiels» mais, dans l'ensemble, les ministères fédéraux considèrent ces renseignements comme des renseignements nécessaires.

Établissement de l'ordre de priorité

Lorsqu'on leur a demandé d'établir l'ordre de priorité des quatre thèmes, environ un tiers des répondants ont attribué la priorité à l'emploi (33 %) ou aux aides aux personnes handicapées (32 %), alors que 27 % des répondants ont choisi la citoyenneté à part entière et 8 % ont choisi le revenu (graphique 2).

Graphique 2 : Proportion de répondants accordant la plus haute priorité à chaque thème

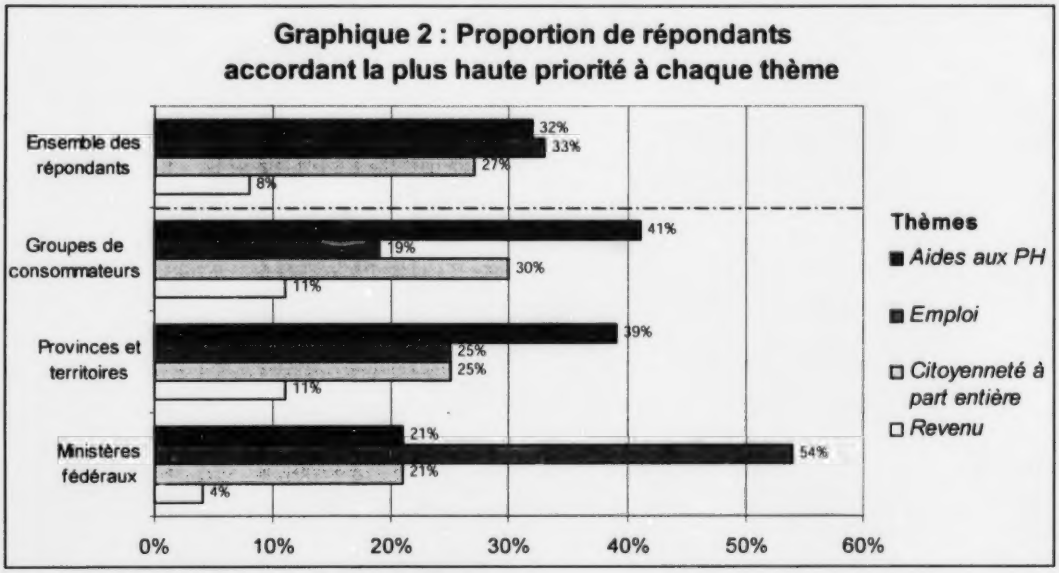

Note : L'abréviation PH désigne les personnes handicapées.

Pour ce qui est des groupes de consommateurs, ils accordent manifestement la priorité aux renseignements à propos des aides aux personnes handicapées puisque 41 % d'entre eux ont choisi ce thème, suivi de la citoyenneté à part entière, de l'emploi et du revenu. Les répondants des provinces et territoires partagent cette opinion puisque 39 % d'entre eux considèrent que les aides aux personnes handicapées constituent le thème le plus important. Un quart des répondants des provinces et territoires ont choisi l'emploi et la citoyenneté à part entière alors qu'une faible proportion ont choisi le revenu comme étant le thème le plus important. En revanche, un peu plus de la moitié des répondants représentant des ministères fédéraux ont choisi l'emploi comme thème le plus important et accordent moins d'importance aux aides aux personnes handicapées, à la citoyenneté à part entière et au revenu. Parmi les répondants accordant la priorité à l'emploi,

deux tiers représentaient Développement des ressources humaines Canada[4] et un tiers représentaient d'autres ministères fédéraux. Pour ce qui est des autres ministères fédéraux, la moitié accordent la priorité aux aides aux personnes handicapées, suivies de la citoyenneté à part entière et du revenu.

Voici le thème qui vient au deuxième rang pour l'ensemble des répondants : aides aux personnes handicapées (32 %), revenu (26 %), emploi (24 %) et citoyenneté à part entière (18 %). Les renseignements à propos des aides aux personnes handicapées sont manifestement jugés prioritaires puisque près d'un tiers des répondants ont choisi ce thème. Pour ce qui est du thème qui vient au deuxième rang pour chaque groupe de répondants, les groupes de consommateurs ont choisi la citoyenneté à part entière (37 %), les provinces et territoires ont choisi le revenu (39 %) et les ministères fédéraux ont choisi les aides aux personnes handicapées (39 %). (Les constatations ne sont pas indiquées).

1.3 Sujets

Chaque thème a été divisé en un certain nombre de sujets, soit huit sujets dans le cas des aides aux personnes handicapées, 13 sujets dans le cas de l'emploi, quatre sujets dans le cas du revenu et 10 sujets dans le cas de la citoyenneté à part entière, pour un total de 35 sujets (voir la liste à l'annexe B). Les répondants étaient priés : 1) d'indiquer dans quelle mesure les données sont nécessaires pour chaque sujet et 2) d'établir l'ordre de priorité des sujets et, plus précisément, de dresser une liste des 15 sujets les plus importants et des dix sujets les moins importants.

Nécessité de chaque sujet

Les répondants étaient priés d'attribuer une cote à chaque sujet selon une échelle de cotation numérique en cinq points (1 indiquant les renseignements «non nécessaires» et 5 indiquant les renseignements «essentiels») (tableau 2).

Les aides aux personnes handicapées prévoyaient huit sujets. Les renseignements visant la majorité de ces sujets sont jugés nécessaires, mais les renseignements visant deux sujets sont

[4] On constate des écarts au sein de DRHC selon le secteur du département, puisque certains d'entre eux accordent la priorité aux mesures de soutien destinées aux personnes handicapées, alors que d'autres accordent la priorité à la citoyenneté à part entière.

jugés essentiels. En effet, l'inventaire des aides aux personnes handicapées (aides formelles et informelles) et les besoins non comblés en matière d'aides aux personnes handicapées sont considérés comme des renseignements «essentiels» par plus de la moitié des répondants. Les six autres sujets ont moins de chance de recevoir la cote 5, mais ils sont néanmoins considérés comme des renseignements nécessaires[5] par la plupart des répondants. Le sujet considéré comme étant le moins important est l'incapacité et l'accès au soutien moral, puisque seulement 23 % des répondants considèrent qu'il s'agit là de renseignements «essentiels».

Tableau 2 : Sujets les plus susceptibles d'être jugés «essentiels» par au moins la moitié de l'ensemble des répondants

Thèmes	Sujets	Renseignements «essentiels»
Aides aux PH	• Inventaire des aides aux PH, aides formelles et informelles	70 %
	• Besoins non comblés en matière d'aides aux PH	63 %
Emploi	• Obstacles à l'emploi des PH	72 %
	• Aides aux PH et emploi	64 %
	• Éducation, formation, alphabétisation et emploi	62 %
Revenu	• Ressources financières et coût de l'incapacité	53 %
	• Niveaux et mobilité du revenu des PH	53 %
	• Sources de revenu et mouvement entre les sources de revenu chez les PH	50 %
Citoyenneté à part entière	• Obstacles à l'accès aux programmes et services génériques et conséquences de ces obstacles	58 %
	• Obstacles à la pleine participation des PH, fondés sur les attitudes	56 %
	• Logements adéquats	55 %
	• Mobilité/circulation et transport	51 %

Note : Les renseignements «essentiels» sont les renseignements recevant la cote la plus élevée selon l'échelle de cotation numérique en cinq points. L'abréviation PH désigne les personnes handicapées.

Le thème de l'emploi prévoyait 13 sujets. Dans ce cas également, tous les sujets ont reçu une cote élevée mais trois d'entre eux ont reçu une cote plus élevée que les autres. Il s'agit des obstacles à l'emploi des personnes handicapées, des aides aux personnes handicapées et de l'emploi, ainsi que de l'éducation, la formation, l'alphabétisation et l'emploi. En effet, ces trois sujets sont considérés comme des renseignements «essentiels» par au moins la moitié de tous les répondants.

[5] C'est-à-dire qu'ils ont reçu la cote 4 ou 5 selon l'échelle de cotation numérique en cinq points, 5 étant la cote attribuée aux renseignements «essentiels».

Le revenu a été divisé en quatre sujets et, même si la plupart d'entre eux ont reçu une cote élevée, seulement trois sujets sont jugés «essentiels» par au moins la moitié des répondants. Les réponses avaient plus de chances d'être réparties dans toute l'échelle. Environ la moitié des répondants considèrent que les sujets suivants sont «essentiels» : ressources financières et coût de l'incapacité, niveaux et mobilité du revenu des personnes handicapées et sources de revenu et mouvement entre les sources de revenu chez les personnes handicapées. Le quatrième sujet portait sur les effets du vieillissement de la population sur les programmes de soutien et de remplacement du revenu pour les personnes handicapées et seulement 37 % des répondants lui ont attribué la cote 5.

La citoyenneté à part entière comportait dix sujets. Tout comme dans le cas du revenu, l'unanimité était moins grande et on constate un plus grand écart selon l'échelle. Cependant, les cotes attribuées étaient quand même élevées même si elles étaient moins homogènes. En effet, les quatre sujets suivants sont considérés comme des sujets «essentiels» par un peu plus de la moitié des répondants : les obstacles à l'accès aux programmes et services génériques et les conséquences de ces obstacles, les obstacles à la pleine participation des personnes handicapées, fondés sur les attitudes, les logements adéquats et la mobilité/circulation et le transport. Les six autres sujets n'ont pas été jugés aussi importants. Les deux sujets suivants ont reçu une cote très peu élevée pour ce qui est des besoins en matière de renseignements : tendances au regard de l'emploi du temps et de la citoyenneté à part entière.

Établissement de l'ordre de priorité

Les répondants étaient priés de dresser la liste des 15 sujets les plus importants et des dix sujets les moins importants parmi les 35 sujets établis. Cet exercice ne visait pas à donner l'impression que l'un des thèmes ou sujets n'était pas important, mais plutôt à laisser aux répondants le soin de faire des choix en ce qui a trait à la priorité des données, en vue de l'élaboration des nouveaux questionnaires.

Les 15 sujets les plus importants

Les répondants étaient priés d'établir l'ordre de priorité des sujets en choisissant les 15 sujets les plus importants à leurs yeux et en les classant en ordre d'importance. Les réponses sont

extrêmement variées puisque 27 des 35 sujets établis ont été choisis par au moins un répondant comme étant le sujet le plus important. En outre, certains sujets considérés comme les plus importants par certains répondants sont considérés comme les sujets les moins importants par d'autres.

L'analyse débute par un examen des sujets choisis comme étant les plus importants. Les huit sujets visant les aides aux personnes handicapées sont considérés comme les sujets les plus importants. Dix des 13 sujets visant l'emploi, trois des quatre sujets visant le revenu et six des dix sujets visant la citoyenneté à part entière font partie des sujets jugés les plus importants. Pour ce qui est du sujet qui vient au premier rang, 35 % de tous les répondants ont choisi un sujet se rapportant au thème de l'emploi, 33 % des répondants ont choisi un sujet se rapportant au thème des aides aux personnes handicapées, 26 % des répondants ont choisi un sujet se rapportant au thème de la citoyenneté à part entière et 5 % des répondants ont choisi un sujet se rapportant au thème du revenu.

Le sujet choisi le plus souvent comme étant le sujet le plus important est l'inventaire des aides aux personnes handicapées (aides formelles et informelles), suivi de la dynamique de participation à la main-d'œuvre active (tableau 3). Même si les proportions sont peu élevées, on

Tableau 3 : Sujets choisis le plus souvent comme étant très importants

Sujets	Tous	GC	P/T	F
1. Inventaire des aides aux PH (aides formelles ou informelles)	18 %	11 %	29 %	
2. Dynamique de participation à la main-d'œuvre active	10 %		14 %	11 %
3. Obstacles à l'accès aux programmes et services génériques et conséquences de ces obstacles	9 %	11 %	7 %	
4. Besoins non comblés en matière d'aides aux PH	8 %	11 %	7 %	
5. Aides aux personnes handicapées et emploi	7 %	11 %		11 %
6. Obstacles à l'emploi des PH				14 %
7. Coût des aides aux PH		7 %		11 %
8. Éducation, formation, alphabétisation et emploi		11 %		
9. Sexe, culture, race, origine ethnique, handicap et citoyenneté à part entière			11 %	
10. Technologies (nouvelles et anciennes) et emploi des PH				11 %

Note : L'abréviation PH désigne les personnes handicapées. Le terme «tous» désigne l'ensemble des répondants, l'abréviation GC désigne les groupes de consommateurs, l'abréviation P/T désigne les gouvernements provinciaux-territoriaux et la lettre F désigne les ministères fédéraux. Les trois derniers groupes constituent les principaux groupes de répondants.

constate la tendance visant à considérer les renseignements à propos des aides aux personnes handicapées et de l'emploi comme des renseignements importants. Cependant, les obstacles à l'accès aux programmes et services génériques et les conséquences de ces obstacles, qui constituent un sujet visant le thème de la citoyenneté à part entière, sont également jugés prioritaires par un certain nombre de répondants. L'annexe C renferme des résultats détaillés.

Les dix sujets les moins importants

Les opinions des répondants varient énormément pour ce qui est des sujets considérés comme étant les moins importants. Parmi les dix sujets les moins importants, 28 des 35 sujets ont été choisis par au moins un répondant. Les répondants ne s'entendent pas sur la priorité accordée aux sujets; en effet, certains sujets considérés comme des sujets très importants dans la question précédente sont considérés comme des sujets peu importants par d'autres répondants. Les sujets les plus susceptibles d'être considérés comme les moins importants sont indiqués dans le tableau 4.

Tableau 4 : Sujets choisis le plus souvent comme étant moins importants

Sujets	Tous	CG	P/T	F
1. Personnes handicapées et secteur bénévole/tiers secteur	8 %	18 %	18 %	
2. Tendances au regard de l'emploi du temps	9 %	14 %	7 %	7 %
3. Mesures fiscales			7 %	11 %
4. Effets du vieillissement de la population		11 %		
5. Début de l'incapacité et cheminement de carrière		7 %		
6. Monde des communications et de l'information			11 %	7 %
7. Différences fondées sur le sexe, la culture ou l'origine ethnique			7 %	
8. Effets de l'incapacité cyclique	6 %			7 %
9. Jeunes personnes handicapées et transition de l'école au travail		7 %		
10. Incapacité et accès au soutien moral	7 %			7 %
11. Revenu				7 %
12. Logements adéquats				11 %

Note : Le terme «tous» désigne l'ensemble des répondants, l'abréviation GC désigne les groupes de consommateurs, l'abréviation P/T désigne les gouvernements provinciaux-territoriaux et la lettre F désigne les ministères fédéraux. Les trois derniers groupes constituent les principaux groupes de répondants.

Quatre sujets sont considérés comme les moins importants (tableau 4) par l'ensemble des répondants. Les tendances varient dans le cas des groupes de consommateurs, des provinces-

territoires et des ministères fédéraux pour ce qui est des sujets jugés les moins importants. Voir l'annexe D pour obtenir une ventilation plus détaillée.

1.4 Population visée et outil d'enquête

Les répondants étaient priés d'indiquer l'importance relative de l'inclusion, dans l'ESLA de 2001, de renseignements à propos de la population d'âge actif, des enfants, des personnes âgées et des résidents permanents d'établissements de santé. Cette question poursuivait deux objectifs, soit : déterminer les données requises par les utilisateurs et déterminer si l'ESLA de 2001 constitue un instrument approprié pour recueillir des données à propos des personnes handicapées, quel que soit leur âge.

Lorsqu'on leur a demandé d'indiquer l'importance relative des renseignements à propos des enfants, des personnes âgées et des résidents d'établissements de santé, comparer aux renseignements sur la population d'âge actif, les répondants ont généralement accordé plus d'importance aux renseignements à propos de la population d'âge actif (tableau 5). Cependant, un quart des répondants ont choisi les renseignements à propos des enfants (28 %), d'autres estiment que les renseignements à propos de la population d'âge actif et des enfants sont tout aussi importants (16 %) et certains répondants n'ont pas d'opinion (7 %). Un tiers des répondants jugent plus important ou tout aussi important d'obtenir des renseignements sur les personnes âgés et 21 % des répondants jugent plus important ou tout aussi important d'obtenir des renseignements à propos des résidents d'établissements de santé.

Tableau 5 : Proportion de répondants évaluant l'importance d'obtenir des renseignements sur certains groupes par rapport à la population d'âge actif

	Enfants	Personnes âgées	Résidents permanents d'établissements de santé
Plus important	26 %	20 %	12 %
Tout aussi important	16 %	14 %	9 %
Moins important	52 %	60 %	74 %
Aucune opinion	7 %	7 %	6 %

Lorsqu'on leur a demandé d'indiquer l'importance de l'obtention de renseignements à propos de certains groupes par rapport à d'autres, certains répondants ont indiqué que les deux groupes étaient tout aussi importants. Ces réponses sont incluses aux fins de l'analyse.

Tableau 6 : Proportion de répondants évaluant l'importance d'obtenir des renseignements sur les enfants par rapport à la population d'âge actif

	Ensemble des répondants	Groupes de consommateurs	Provinces et territoires	Ministères fédéraux
Plus important	26 %	25 %	23 %	7 %
Tout aussi important	16 %	29 %	7 %	7 %
Moins important	52 %	39 %	26 %	79 %
Aucune opinion	7 %	7 %	4 %	7 %

Le tableau 6 fait état des résultats pour l'ensemble des répondants pour la première colonne et pour les trois principaux genres d'organismes pour les trois colonnes suivantes en ce qui a trait à la question des besoins relatifs en matière de données à propos des enfants par opposition à la population d'âge actif.

À titre de suivi de ces questions, on a consulté Statistique Canada à propos de la possibilité de recueillir des données sur les personnes handicapées grâce aux outils d'enquête existants. Cependant, en raison de la petite taille de l'échantillon de personnes handicapées visées par ces enquêtes, il a été décidé de garder tous les groupes d'âge dans l'ESLA.

1.5 Niveau d'agrégation

Nous avons demandé aux répondants d'indiquer le niveau d'agrégation idéal, c'est-à-dire national, provincial-territorial, régional ou région métropolitaine de recensement (RMR). La majorité des répondants optent pour les données provinciales-territoriales, suivies des données nationales, des données régionales et des données pour la région métropolitaine de recensement (graphique 5).

Une minorité de répondants ont choisi les données pour la région métropolitaine de recensement; cependant, les explications fournies pour justifier la nécessité des données liées à la RMR ont permis de constater que de telles données seraient utilisées pour appuyer les programmes offerts

dans une localité, notamment le maintien de l'ordre, les hôpitaux et les bibliothèques et pour les demandes liées à la dotation et au financement.

Graphique 3 : Proportion de répondants indiquant le niveau d'agrégation des données souhaité

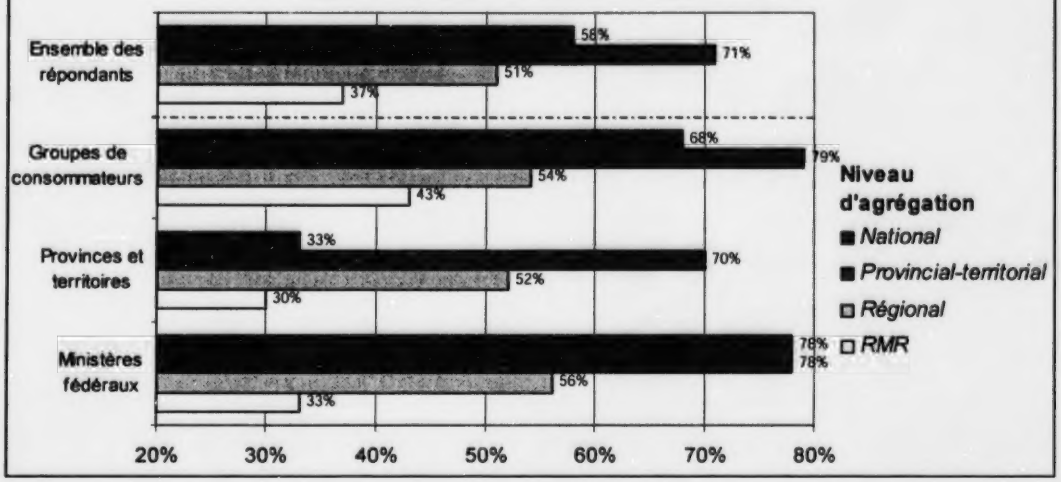

1.6 Autres questions

Les répondants étaient invités à faire part de leurs commentaires par écrit et à indiquer les sujets nécessaires pour répondre aux besoins en matière de renseignements dont il n'était pas question dans le questionnaire. Au total, 76 répondants (60 %) sur 126 ont fait part de leurs commentaires. Les sujets abordés peuvent généralement être classés en quatre catégories, soit : la méthodologie, la définition, le contenu et les obstacles.

1. Thèmes liés à la méthodologie :

- la nécessité de données longitudinales;
- la pertinence de la taille de l'échantillon à l'échelle provinciale;
- l'utilité de ventilations rurales/urbaines;
- la comparabilité de l'ESLA de 1991 et de l'ESLA de 2001.

2. Questions visant les définitions abordées dans les trois secteurs suivants :

- la nécessité de nouvelles catégories pour définir des conditions nouvelles ou naissantes (notamment les réactions à l'environnement et à des produits chimiques) et l'ajout d'une catégorie portant sur les conditions existantes (p. ex., le syndrome d'alcoolisme fœtal);
- l'importance de l'amélioration de la définition d'un handicap autre que physique (de façon plus précise, la nécessité d'établir une distinction entre les différents types de handicaps, notamment les problèmes d'apprentissage, les troubles d'apprentissage, les retards dans le développement, la maladie mentale et les problèmes liés à l'apprentissage cognitif);
- les catégories axées sur l'usage de la langue, afin de déterminer combien de personnes utilisent le langage gestuel et d'établir une distinction entre les personnes sourdes, les personnes malentendantes et les personnes n'ayant aucun problème d'ouïe.

3. Les questions liées au contenu englobent une très vaste gamme de sujets, notamment :

- l'éducation et la formation;
- les transitions de l'école au travail;
- la santé et le bien-être généraux;
- la famille et la collectivité;
- la garde d'enfants;
- la sécurité, la victimisation et l'accès aux services de police;
- l'étendue de la syndicalisation des personnes handicapées;
- les soins à domicile;
- le revenu du ménage et l'actif ou le niveau d'endettement des personnes handicapées;
- les transports;
- le logement;
- les personnes handicapées qui vivent dans le Nord.

4. Les obstacles ont été invoqués à maintes reprises et ils prennent diverses formes, notamment :

- les problèmes liés à l'accès aux programmes et services;
- les problèmes liés à l'identification des programmes et services existants et leurs sources de financement.
- les obstacles fondés sur les attitudes.

Nous avons obtenu d'autres suggestions dans la question suivante, qui demandait aux répondants de fournir d'autres observations ou questions, le cas échéant. Voici quelques-unes des questions abordées : l'immigration et le nombre de réfugiés handicapés; les comparaisons entre les personnes handicapées et les personnes non handicapées; la nécessité de données sur les ménages (à cet égard, l'ESLA doit faire l'objet d'un lien avec le recensement); les problèmes et obstacles en matière de renseignements pendant les déplacements; et les transitions de l'enfance à l'âge adulte et au troisième âge. Un répondant a également signalé que la plupart des gens pensent automatiquement aux rampes d'accès et aux portes automatiques lorsqu'il est question d'aides aux personnes handicapées. En fait, il s'agit plutôt de la présence d'une personne qui connaît nos méthodes de communication, c'est-à-dire un «intervenant» qui rend l'accès au monde extérieur possible.

Section 2 : Réunions dans le cadre du processus de consultation

Les réunions organisées dans le cadre du processus de consultation visaient des groupes communautaires qui représentent des personnes handicapées à Québec, Montréal, Toronto, Ottawa, Winnipeg et Vancouver. Aucun protocole n'était prévu et les participants étaient libres de soulever des questions et d'orienter la discussion en fonction des sujets qui les intéressent. Ces discussions ont porté sur une vaste gamme de questions d'intérêt pour la recherche dans le cas des personnes handicapées.

Lors de ces réunions, DRHC et Statistique Canada ont appris que la collectivité était extrêmement contente de la nouvelle enquête prévue pour 2001. Les discussions ont confirmé la nécessité de recueillir des données nouvelles et à jour. Les données les plus récentes proviennent de l'ESLA de 1991, qui date de dix ans.

Les participants ont proposé une refonte du questionnaire de l'ESLA de 1991, y compris l'ajout de nouveaux genres de données et le maintien de la continuité entre les deux enquêtes. Il a été question de conserver le questionnaire de l'ESLA de 2001 pour établir un profil général ou compiler des données approfondies à propos de sujets précis. Ainsi, l'ESLA pourrait soit mettre l'accent sur la population d'âge actif et laisser à d'autres outils d'enquête le soin de recueillir des données sur les enfants et les personnes âgées, soit inclure tous les groupes d'âge.

La consultation a permis de constater l'absence de renseignements à propos de l'incidence d'un handicap sur la famille, principalement dans le cas des familles sortant de l'ordinaire, notamment les familles monoparentales. On considère que les répercussions peuvent être marquées, notamment en ce qui a trait aux dépenses nécessaires, aux répercussions sur les autres enfants de la famille et aux répercussions sur la carrière du soutien de famille. Ainsi, les promotions entraînant une réinstallation pourraient être refusées en raison de la difficulté de trouver des programmes et services au nouvel endroit.

Les problèmes liés aux définitions ont été soulevés. Par exemple, il est important d'établir une distinction entre les personnes qui sont sourdes et celles qui sont malentendantes. Les groupes du Québec ont demandé de faire preuve de circonspection pour la traduction de la terminologie à propos des personnes handicapées étant donné que certains termes sont propres au Québec. Il faudrait également élaborer des définitions standard pour toutes les enquêtes ou un algorithme qui permettrait d'établir des comparaisons entre les enquêtes. On a fait remarquer que plusieurs catégories de conditions, notamment le syndrome de fatigue chronique, le VIH/SIDA, les maux de dos, l'épilepsie, devraient être incluses dans le nouveau questionnaire.

On a également insisté sur le fait que les définitions précises de la condition mentale et physique ne brossent qu'un tableau partiel de la situation. En effet, il faut également déterminer les obstacles existants, le cas échéant, dans des contextes précis et le genre de logement nécessaire pour surmonter de tels obstacles. Pour cette raison, les questions liées à la sélection préliminaire incluses dans l'ESLA de 1991 sont jugées moins utiles par certains répondants parce qu'elles ne sont pas liées à des obstacles dans des contextes précis. On a insisté sur le fait que le principal élément consiste à déterminer si la condition limite la personne en raison d'un obstacle. S'il existe un obstacle mais si la personne n'a pas d'aide pour surmonter cet obstacle, ces renseignements pourraient signaler un besoin non comblé.

Les participants aimeraient obtenir plus de renseignements à propos de l'éducation. Les obstacles auxquels sont confrontés les jeunes au moment de la transition école-travail doivent être examinés. Les participants ont signalé que la formation est plus accessible que l'éducation dans le cas des personnes handicapées.

Les participants ont soulevé une préoccupation en ce qui a trait au respect du caractère confidentiel des données recueillies. Or, comme la collecte des données dans le cadre de l'ESLA de 2001 sera assujettie à la *Loi sur la statistique,* la confidentialité sera assurée. Cette loi l'emporte sur les autres lois qu'applique le ministère et fait en sorte que les données ne peuvent être communiquées à un autre ministère que lorsque toutes les caractéristiques identifiables en ont été retirées et que le répondant a fourni son consentement éclairé.

Les participants sont partagés quant au rôle de la technologie. Ils reconnaissent que de nouvelles technologies ont été élaborées afin d'aider les personnes handicapées à accroître leur autonomie et à reprendre leurs activités après des blessures graves. Cependant, la technologie pose des problèmes lorsque la prestation de services est automatisée et que la nouvelle technologie n'est pas accessible aux personnes handicapées (p. ex., guichets automatiques, stations de distribution d'essence libre-service).

Conclusions

Les constatations du processus de consultation montrent qu'il est très important de rassembler des données à propos des aides aux personnes handicapées, de l'emploi, du revenu et de la citoyenneté à part entière. Cette conclusion n'est pas surprenante étant donné que les quatre thèmes sont interreliés et qu'ils doivent tous être pris en considération pour assurer leur inclusion. Cependant, on accorde plus d'importance à l'obtention de renseignements à propos des aides aux personnes handicapées et de l'emploi. En outre, on a constaté un écart entre les différents organismes en ce qui a trait à l'importance relative des quatre thèmes. Ainsi, les renseignements à propos des aides aux personnes handicapées sont considérés comme les plus importants pour les groupes de consommateurs. Les aides aux personnes handicapées comprennent toute la gamme des mesures de soutien, des services et des aménagements dont ces personnes peuvent avoir besoin pour exercer leur citoyenneté à part entière.

On a pu constater un chevauchement entre le questionnaire et les réunions organisées dans le cadre du processus de consultation puisqu'il en est ressorti des thèmes semblables. Ainsi, les obstacles et les enjeux sont devenus évidents dans les deux cas, d'où la nécessité de les identifier et d'évaluer leur incidence sur la personne dans des contextes précis, notamment au travail, à l'école, dans la famille et dans la collectivité.

Les constatations découlant du questionnaire et des réunions organisées dans le cadre du processus de consultation seront utilisées pour orienter l'élaboration du contenu du questionnaire de l'ESLA de 2001. Même si la partie «officielle» du processus de consultation lié à l'ESLA de 2001 est terminée, DRHC continue avec une gamme de groupes ses discussions sur la recherche relative aux questions concernant les personnes handicapées.

Annexe A

Liste des répondants

La liste ci-après inclut les personnes et organismes ayant répondu au questionnaire de consultation et des personnes et organismes ayant rédigé des lettres ou fait part de commentaires généraux.

Ministères fédéraux

Agriculture et Agro-alimentaire Canada
Commission canadienne des droits de la personne
Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)
Office des transports du Canada
Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)
Environnement Canada
Ministère des Finances
Santé Canada
Développement des ressources humaines Canada – Administration centrale (Ottawa)
- Bureau des technologies d'apprentissage
- Pension d'invalidité du RPC
- Programmes de la sécurité du revenu
- Bureau de la condition des personnes handicapées
- Politique sociale
- Politique stratégique et politique sociale
- Planification stratégique et relations externes

Développement des ressources humaines Canada – Régions
- Région de la Colombie-Britannique
- Région de la Saskatchewan
- Région du Manitoba
- Région de l'Ontario
- Région du Québec
- Région du Nouveau-Brunswick
- Région de la Nouvelle-Écosse
- Région de l'Île-du-Prince-Édouard
- Région de Terre-Neuve

Industrie Canada
Commission de la fonction publique
Revenu Canada
Transports Canada

Gouvernements provinciaux-territoriaux

Gouvernement de la Colombie-Britannique[6]
- Ministère du développement social et de la sécurité du revenu

[6] Le gouvernement de la Colombie-Britannique a rempli un questionnaire faisant état des opinions de six ministères.

- Ministère de l'enseignement supérieur, de la formation et de la technologie
- Ministère de la santé
- Ministère des enfants et des familles
- BC STATS (ministère des Finances)
- Office of Disability Issues (Ministry of Social Development and Economic Security)

Alberta Human Resources and Employment
Alberta Provincial Board for Persons with Developmental Disabilities
Ministère des affaires municipales, de la culture et du logement de la Saskatchewan
Saskatchewan Provincial Government – Office of Disability Issues
Commission de la fonction publique de la Saskatchewan
Secrétariat à la condition féminine – Saskatchewan
Ministère des services sociaux et communautaires de l'Ontario
Institut de la statistique du Québec
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Ministère de la Solidarité sociale
Ministère des Transports du Québec
Office des personnes handicapées du Québec
Quebéc Ministère de l'emploi et solidarité
Secrétariat à la condition féminine
Société d'habitation du Québec
Ministère de la santé et des services communautaires du Nouveau-Brunswick
Agence de la statistique du Nouveau-Brunswick
Secrétariat du renouvellement de la politique sociale du Nouveau-Brunswick
Condition de la femme du Nouveau-Brunswick
Ministère des services communautaires de la Nouvelle-Écosse
Nova Scotia League for Equal Opportunities
Ministère de la santé et des services sociaux de l'Île-du-Prince-Édouard
Ministère de la santé et des services communautaires de Terre-Neuve
Gouvernement du Yukon – Ministère de la santé et des services sociaux
Commission de la santé et de la sécurité au travail - Yukon
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Ministère de l'éducation des Territoires du Nord-Ouest

Groupes de consommateurs

Société canadienne du SIDA
Association des sourds du Canada
Association canadienne des centres de vie autonome
Conseil canadien des aveugles
Association des malentendants canadiens
Alliance canadienne des victimes d'accidents et de maladies du travail
Association canadienne pour la santé mentale
Canadian National Society of the Deaf-Blind
Institut national canadien pour les aveugles (INCA)
Conseil des Canadiens avec déficiences - Terre-Neuve et Labrador
Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec
Concept Special Business Advisors, Inc.

Conseils des Canadiens avec déficiences
Cowichan Valley Independent Living Resource Centre
Independent Living Resource Centre – Newfoundland
Independent Living Resource Centre – Newfoundland (individual)
Troubles d'apprentissage - Association canadienne
Association nationale des étudiants handicapés au niveau post-secondaire
Neil Squire Foundation
Nova Scotia Disabled Persons Commission
Nova Scotia League for Equal Opportunities (LEO)
Le Conseil pour les personnes handicapées des Territoires du Nord-Ouest
La Voix - Le réseau canadien des aînés
Prince Edward Island Council of the Disabled
Saskatchewan Institute on Prevention of Handicaps
Association canadienne des victimes de la thalidomide
Amputés de guerre du Canada
Yukon Council on Disability

Chercheurs/universitaires

Centre canadien d'étude des personnes handicapées
Institut canadien de la santé infantile
Caledon Institute of Social Policy
Conseil canadien du développement social
Centre for Research & Education in Human Services
City of Calgary, Parks and Recreation – Market Research
Faculty of Dalhousie Health Professions – Nova Scotia
Hôpital Ste-Justine
Institut de réadaptation en déficience physique de Québec
Institut Roeher
Groupe d'évaluation des programmes sociaux de l'Université Queen's
University of British Columbia
University of Western Ontario
Université du Nouveau-Brunswick

Secteur privé

Association des banquiers canadiens
Chieftain International Inc.
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
Global Television Network
Nutter & Nutter Associates Ltd
Petro-Canada
Rogers Communications Inc.
West Coast Energy Inc.

Municipalités/régions sanitaires

Calgary Parks and Recreation
Calgary Police Service

Calgary Public Library
City of Calgary, Community & Social Development Department
Winnipeg Hospital Authority
Région d'Ottawa-Carleton
Halifax Regional Municipality

Autres

Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec
ARCH - Centre d'aide et de défense juridiques pour les handicapés
Énergie atomique du Canada Limitée (EACL)
Société Radio-Canada
Conseil canadien de la réadaptation et du travail
Institut canadien d'information sur la santé
Association canadienne pour la santé mentale
Conseil canadien pour la réadaptation des handicapés
Représentants communautaires du Comité de consultation sur les personnes handicapées de DRH
Répondants individuels
Infant Development Program of British Columbia
Link Up Employment Services
Conseil national du bien-être
Les Timbres de Pâques - Marche des dix sous du Nouveau-Brunswick
Newfoundland & Labrador AIDS Committee
Nova Scotia Disabled Persons Commission
Premier's Council on the Status of Disabled Persons – Alberta
Premier's Council on the Status of Disabled Persons – New Brunswick
Saskatchewan Housing Corporation
Conseil de planification sociale d'Ottawa-Carleton
Tristat Resources
Westcoast Family Support Institute

Annexe B

Liste des sujets par thème

1. Aides aux personnes handicapées

a. Inventaire des aides aux personnes handicapées (aides formelles et informelles)
b. Besoins non comblés en matière d'aide aux personnes handicapées
c. Fournisseurs d'aide aux personnes handicapées
d. Coût des aides aux personnes handicapées
e. Mesures fiscales et aides aux personnes handicapées
f. Nouvelle technologie et aides aux personnes handicapées
g. Différences fondées sur le sexe, la culture ou l'origine ethnique
h. Incapacité et accès au soutien moral
i. Autres (précisez)

2. Emploi

a. Dynamique de participation à la main-d'œuvre active
b. Travailleurs handicapés découragés
c. Début de l'incapacité et cheminement de carrière
d. Aides aux personnes handicapées et emploi
e. Soutien social et emploi
f. Éducation, formation, alphabétisation et emploi
g. Technologies (nouvelles et anciennes) et emploi des personnes handicapées
h. Obstacles à l'emploi des personnes handicapées
i. Tendances relatives au temps de travail des personnes handicapées
j. Effet de l'incapacité cyclique
k. Travail indépendant et personnes handicapées
l. Jeunes personnes handicapées et transition de l'école au travail
m. Tendances en matière de cessation d'emploi
n. Autres (précisez)

3. Revenu

a. Sources de revenu et mouvement entre les sources de revenu chez les personnes handicapées
b. Niveaux et mobilité du revenu des personnes handicapées
c. Ressources financières et coût de l'incapacité
d. Effets du vieillissement de la population sur les programmes de soutien et de remplacement du revenu pour les personnes handicapées
e. Autres (précisez)

4. Citoyenneté à part entière

a. Obstacles à l'accès aux programmes et services génériques et conséquences de ces obstacles
b. Apprentissage, alphabétisation et citoyenneté à part entière
c. Monde des communications et de l'information

d. Nouvelle technologie et inclusion/exclusion sociale
e. Tendances au regard de l'emploi du temps et de la citoyenneté à part entière
f. Sexe, culture, race, origine ethnique, handicap et citoyenneté à part entière
g. Mobilité/circulation et transport
h. Personnes handicapées et secteur bénévole/tiers secteur
i. Logements adéquats
j. Obstacles à la pleine participation des personnes handicapées, fondés sur les attitudes
k. Autres (précisez)

Annexe C

Tableau de l'annexe C : Sujets choisis le plus souvent comme étant les plus importants par l'ensemble des répondants

Sujets	Niveaux de priorité														
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1 Inventaire des aides aux PH (aides formelles ou informelles) (APH)	17	8	6	4	3	5	1	4	6	3	3	5	4	8	2
2. Dynamique de participation à la main-d'oeuvre active (E)	10	2	3	4	2	2		2	5	3	5	3		4	
3. Obstacles à l'accès aux programmes et services g énériques et conséquences de ces obstacles (CPE)	9	3	3	3	7	3	3	7	4	6	2	6	5	2	6
4. Besoins non combl és en maitère d'aides aux PH (APH)	8	15	11	4	6	1	3	1	4	3	2	7	5	3	
5. Aides aux PH et emploi (E)	7	3	7	8	7	9	10	3	3	3	4	8	2	2	
6. Obstacles à l'emploi des PH (E)	5	7	8	3	6	6	4	11	7	4	2	3	3	3	5
7. Coût des aides aux PH (APH)	5	5	7	8		3	3	1	1	3	5	1	4	2	3
8. Éducation, formation, alphab étisation et emploi (E)	4	8	3	6	3	10	10	6	3	5		3	4	1	2
9. Sexe, culture, race, origine ethnique, handicap et citoyennet é à part entière (CPE)	4	2	1	1		1	2	1	3	4	3	1	1	5	4
10. Logements ad équats (CPE)	3	1	2	3	1	3	8	2	3	3	5	2	2	7	6
11. Sources de revenu et mouvement entre les sources de revenu chez les PH (R)	3	1	3	6	3	5	4	4	7	3	5	5	2	2	3
12. Mobilité/circulation et transport (CPE)	3	3	1		1	1	4	2	4	4	4	7	4	2	6
13. Technologies (nouvelles et anciennes) et emploi des PH (E)	3	3	3	6	3	4	4	5	2	2	2	2		3	3
14. Tendances relatives au temps de travail des PH (E)	3	1	3	2	3	1		3	3	3	4		3	2	2
15. Obstacles à la pleine participation des PH, fond és sur les attitudes (CPE)	2	5	1	3	4	4	3	2	4	5	4	8	4	4	5
16. Ressources financi ères et coût de l'incapacité (R)	2	4	4	3	12	3	3	4	3	4	7	2	4	5	5

Tableau de l'annexe C (Suite)

17. Apprentissage, alphab étisation et citoyennet é à part entière (CPE)	2	3	2	1	2	2	2	1	4	4	1	7	3	2	
18. Effet de l'incapacit é cyclique (E)	2		2	1		1	2	3	2		3	3	1	1	2
19. Incapacit é et accès au soutien moral (APH)	1			2	1	1		2		2	1	3	1	6	5
20. Travailleurs handicap és découragés (E)	1	2	3	1	5	1	3		3	2	1	4	8	1	1
21. Différences fond ées sur le sexe, la culture ou l 'origine ethnique dans les aides aux PH (APH)	1	2	2	2	2		3		2	2	1	1	3	2	3
22. Effets du vieillissement de la population sur les programmes de soutien et de remplacement du revenu pour les PH (R)	1	1	1	3	3	7	1	2	1	2	3	5	4	4	3
23. Nouvelles technologies et aides aux PH (APH)	1	2	3	5	3	5	1	6		4	1		3	2	
24. Fournisseurs d 'aides aux PH (APH)	1	4	5	3	3	1	3	4	1	3	4		4	2	5
25. Soutien social et emploi (E)	1	2	2	1	3	3	3	4	4		8	1	6	1	1
26. Mesures fiscales et aides aux PH (APH)	1		3	1	2	2	3	1	2	1	1		1	2	2
27. Jeunes PH et transition de l 'école au travail (E)	1	2	3	2	3	3	3	7	3	4	4	6	4	2	2
28. Début de l'incapacit é et cheminement de carri ère (E)			1		2	2	3	1	1	2	1	1	4	3	3
29. Travail ind épendant et PH (E)		2		2	1	2	2	4	3	4	1	2	2	3	3
30. Tendances en mati ère de cessation d 'emploi (E)		1	1	1	2	1		2	3	3	1	2	2	2	
31. Niveaux et mobilit é du revenu des PH (R)		3	2	4	4	3	7	5	3	3	4	3	6	4	1
32. Monde des communications et de l 'information (CPE)		1	2	3	2	2		1	4	4	3		2	3	7
33. Nouvelle technologie et inclusion/exclusion sociale (CPE)			2	3	2	1	4	4	2	4	5	3	1	3	1
34. Tendances au regard de l 'emploi du temps et de la citoyennet é à part entière (CPE)		1	2	2			1	2			1			1	1
35. PH et secteur b énévole/tiers secteur (CPE)				2	1	1			3	2	2	1	1	2	4
36. Autres	4	7	3	1	3	4	2		3	2	5		3	3	4
Total	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*

Note : APH = aides aux personnes handicapées; E = emploi; CPE = citoyenneté à part entière; R = revenu; PH = personnes handicapées. Il se peut que les totaux ne correspondent pas à 100 % étant donné que certains montants ont été arrondis.

Annexe D

Tableau de l'annexe D : Sujets choisis le plus souvent comme étant les moins importants par l'ensemble des répondants

Sujets	Niveaux de priorité									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1. Tendances au regard de l 'emploi du temps et citoyennet é à part entière (CPE)	10	9	7	4	8	2	6	3	6	2
2. PH et secteur b énévole/tiers secteur (CPE)	10	8	5	3	3	9	4	3		5
3. Mesures fiscales et aides aux PH (APH)	8	6	1	4	3	3	2	5	6	6
4. Incapacité et accès au soutien moral (APH)	7	5	5	1	3	1	7	5	8	5
5. Logements ad équats (CPE)	7	3	1	6		2	2	2	1	
6. Monde des communications et de l 'information (CPE)	6	3	3	5	5	2	2	2	5	2
7. Différences fondées sur le sexe, la culture ou l 'origine ethnique dans les aides aux PH (APH)	6	6	2	1	2	7	3	2	5	4
8. Effets du vieillissement de la population sur les programmes de soutien et de remplacement du revenu pour les PH (R)	5	4	5	8	8	2	5	2	2	4
9. Jeunes PH et transition de l 'école au travail (E)	5	3		3	3		1	2	2	5
10. Sources de revenu et mouvement entre les sources de revenu chez les PH (R)	4	1	2	5		3	3	4	2	2
11. Dynamique de participation à la main-d'oeuvre active (E)	4	2	2		2	4	1	1	1	6
12. Fournisseurs d 'aides aux PH (APH)	4	1	4		3	1	3	2	3	
13. Effet de l 'incapacité cyclique (E)	4	3	9	12	3	5	6	2	2	7
14. Coût des aides aux PH (APH)	3	2		2	2			3	1	
15. Travail indépendant et PH (E)	2	1	4	7	6	6	3	3	8	7
16. Travailleurs handicap és découragés (E)	2	3	1	4	2	2	2	3	6	5
17. Inventaire des aides aux PH (aides formelles et informelles) (APH)	2		2	1		1				

Tableau de l'annexe D (Suite)

18. Tendances en matière de cessation d'emploi (E)	2	5	3	7	6	7	4	9	5	1
19. Début de l'incapacité et cheminement de carrière (E)	2	5	9	3	6	4	3	3	1	1
20. Apprentissage, alphabétisation et citoyenneté à part entière (CPE)	2	1	1	3	3	5	1	7	2	6
21. Besoins non comblés en matière d'aides aux PH (APH)	1	1		1	1	2	1	1		
22. Technologies (nouvelles et anciennes) et emploi des PH (E)	1	3	2	2	2	1	7	1	3	
23. Tendances relatives au temps de travail des PH (E)	1	5	2	3	6	4	4	5	5	
24. Obstacles à l'accès aux programmes et services génériques et conséquences de ces obstacles (CPE)	1	1	3	1	2	1	1	2	2	
25. Nouvelle technologie et inclusion/exclusion sociale (CPE)	1	5	3	6	3	3	2	4	5	2
26. Sexe, culture, race, origine ethnique, handicap et citoyenneté à part entière (CPE)	1	2	9	5	2	3	3	3	2	2
27. Obstacles à la pleine participation des PH (CPE)	1		1	1	2		3	1	2	4
28. Nouvelle technologie et mesures de soutien aux PH, fondés sur les attitudes (APH)	1	6	3	1	3	5	3	3	2	4
29. Aide aux PH et emploi (E)			1	2	1		1		1	1
30. Éducation, formation, alphabétisation et emploi (E)			1		3	2		1		
31. Obstacles à l'emploi des PH (E)			3	1	1			2	1	4
32. Soutien social et emploi (E)		3	2		2	6	3	2	1	1
33. Ressources financières et coût de l'incapacité (R)		1	5		1	2		3	6	1
34. Niveaux et mobilité du revenu des PH (R)		3	4	1	3	2	6	2	1	6
35. Mobilité/circulation et transport (CPE)		4		1	2	3	4	2	2	4
36. Autres	1						1		1	2
Total	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*

Note : APH = aides aux personnes handicapées; E = emploi; CPE = citoyenneté à part entière; R = revenu; PH = personnes handicapées. Il se peut que les totaux ne correspondent pas à 100 % étant donné que certains montants ont été arrondis.